



SIÈGE DES ACTIVITÉS :
Stade Saint-Lô de Saint-Ghislain
Rue du Moulin, 68
7330 Saint-Ghislain
Tél 065 / 78.05.57
TRESORIER :
DUREZ Joffrey
Circuit de la clairière, 50
7331 BAUDOUR
GSM 0479/30.82.21
jdurez@yahoo.be
PRESIDENCE :
PLUMAT Michel
GSM 0477/67.39.20
Fax 065 / 67.97.93
Site Internet: <http://www.osga.be>

Tournoi des Jeunes 2015

Règlement

Ce règlement est affiché lors de chaque épreuve du tournoi et distribué au juge arbitre et au directeur de réunion lors de chaque manche. En cas de challenge LBFA, le chapitre X du règlement de la LBFA a priorité pour les paragraphes en concurrence.

1. Les cercles participant à la compétition 2015 : OSGA (Saint-Ghislain), USTA (Tournai), EAH (Le Bizet), JSMC (Mouscron), ACLE (Lessines), ACLO (La Louvière), ATH (Ath), DS (Dour) en Indoor et MOHA (Obourg) sans organiser de compétition étant donné les travaux de leur piste. Les épreuves qui peuvent être organisées sont les suivantes :

Benjamin(e)s : 60/600/Longueur/Hauteur/Poids/Hockey/Tétrathlon/4x60

Pupilles : 60/60H/1000/Longueur/Hauteur/Poids/Hockey/Disque/Tétrathlon/4x60

Minimes : 60/80/60H ou 80H/150/300/1000/Longueur/Hauteur/Perche/Poids/Javelot/
Disque/Pentathlon/4x80

Cadet(te)s : 80H ou 100H/100/200/400/800/1500/1500steeple/Longueur/Hauteur/Perche/
Poids/Javelot/Disque/4x100

2. Chaque cercle participant organise un meeting pour les athlètes des catégories benjamins à cadets dans ses installations et l'ouvre gratuitement aux autres cercles du Tournoi des Jeunes. Toutefois, si le cercle organisateur le désire, il peut ouvrir son meeting à d'autres cercles extérieurs qui acceptent le présent règlement.

Ces compétitions peuvent se présenter sous trois formes : un meeting BPM en épreuves multiples (Challenge LBFA), un meeting BPM en épreuves individuelles qui se déroule sur un maximum de 4h ou un meeting décomposé, Benjamins-Pupilles et/ou Minimes-Cadets.

Les athlètes peuvent participer à un maximum de 4 épreuves + relais (sauf meeting repris comme « Eric De Meu »).

Les athlètes benjamins, pupilles et minimes ont droit à 3 essais dans les concours quel que soit le nombre d'athlètes, les cadets respectent les règles habituelles de 3 essais + 3 supplémentaires pour les 8 meilleurs. Les athlètes sont répartis en deux groupes afin de diminuer le temps d'attente si leur nombre est supérieur à 30. Si le cercle dispose de plusieurs sautoirs ou aires de lancer, les deux groupes peuvent participer en parallèle, sinon ils participent chacun à leur tour.

Par exemple, dans le cas d'un concours de saut en longueur où 60 athlètes sont inscrits, deux groupes de 30 sont formés en essayant de regrouper autant que possible les athlètes de même niveau. Si le cercle organisateur dispose de deux sautoirs, les sauts ont lieu en même temps. Si ce n'est pas le cas, le premier groupe se présente et effectue ses trois essais, il est alors demandé au deuxième groupe de patienter et ils prennent place dès la fin du premier concours.

3. Courses relais

Les cercles organisateurs qui le souhaitent peuvent prévoir des courses relais en début ou fin de meeting, il est proposé aux organisateurs de meetings benjamins à cadets de les placer entre les épreuves des benjamins/pupilles et des minimes/cadets.

Les organisateurs des finales prévoient également des courses relais pour toutes les catégories.

4. Classement Intercercles par Compétition :

Sur base de 9 cercles : par épreuve, on prend les deux meilleures performances d'athlètes du même cercle. Si l'un des deux est 1^{er}, il reçoit 19 points ; 2^{ème}, il reçoit 17 points ; 3^{ème} 16 points ; 4^{ème}, 15 points ; etc jusqu'à 1 point.

Les ex-aequo : deux 1^{er} =18 points chacun, deux deuxièmes : 16.5 points chacun, deux troisièmes : 15.5 points chacun, etc.

Pour les relais : 1^{er} : 24 points ; 2^{ème} : 20 points ; 3^{ème} 16 points ; 4^{ème} 12 points ; 5^{ème} 10 points ; 6^{ème} 8 points ; 7^{ème} 6 points ; 8^{ème} 4 points ; 9^{ème} 2 points. Dans le cas où les relais sont composés d'une équipe mixte, les points seront répartis de part égale dans les différents cercles composant l'équipe.

Les athlètes non affiliés peuvent participer à la compétition en demandant un dossard provisoire mais ceux-ci ne sont pas repris dans le classement intercercles. Si ceux-ci s'affilient avant la fin du tournoi, leurs participations en tant que non affiliés sont prises en compte dans le calcul final de ses points.

Le cercle vainqueur du Classement Intercercles reçoit une coupe offerte par le cercle organisateur de la compétition au terme de celle-ci. Le calcul des points est effectué au fur et à mesure des encodages de résultats comme pour un intercercle classique.

Cette victoire lui vaut 9 points, le 2^{ème} cercle obtient 8 points, etc. Si un cercle ne présente aucun athlète, celui-ci ne reçoit pas de points à la manche concernée.

Ces points entrent en ligne de compte dans un classement général pour toute les journées de compétition.

5. Concours de Hauteur

Benjamins : départ à la hauteur du mousse – monter par 5cm jusque 100cm, puis par 3cm.

Pupilles : 80cm, 90cm, 100cm, 105cm, 110cm, 115cm, 120cm, 123cm, +3...

Minimes : 90cm, 100cm, 110cm, 115cm, 120cm, 125cm, 130cm, 133cm, +3...

Cadets : 100cm, 110cm, 120cm, 125cm, 130cm, 135cm, 140cm, 143cm, 146cm, +3...

Ces hauteurs sont à respecter même en cas d'épreuves multiples, sauf dans le cadre du challenge Eric de Meu auquel cas le chapitre X du règlement LBFA est prioritaire.

6. Calendrier et Programme des Compétitions 2015 (voir feuille annexe)

7. Courses de haies

Un cercle est autorisé à ajouter une épreuve de haies en pupilles et minimes. En finales, ces épreuves sont d'office prévues et interviennent pour l'intercercle.

8. Le meeting de clôture (finale) reprend les différentes épreuves réalisées au cours de la saison « Tournoi des Jeunes ». Les benjamins peuvent choisir un maximum de 3 épreuves en dehors des relais et les pupilles, minimes et cadets peuvent en choisir 4 en dehors des relais.

9. Remise des médailles et de la coupe

En fin de saison, les responsables et entraîneurs sont invités à une réunion à Saint-Ghislain durant laquelle est évaluée la saison écoulée avec les améliorations à apporter. Y sont distribuées également les médailles et coupes.

Pour le classement des athlètes, les 5 meilleurs athlètes par discipline et catégorie se voient attribuer des points. Le premier marque 5 points, le deuxième, 4, troisième 3, etc. **Les athlètes ayant accompli le minimum de compétitions (4/8 pour les benjamins, pupilles et minimes et 3/5 pour les cadets) marquent autant de points qu'ils ont fait de compétitions.**

Pour entrer dans le challenge et avoir droit à une récompense, il faut obligatoirement avoir participé à ce minimum de compétitions.

Exemples : Avec 3 points au 60m et 2 points en longueur (pupille garçon), s'il a fait 2 manches, il ne sera pas classé. S'il a participé à 5 manches il aura 3+2+5 = 10 points.

Les classements sont faits par catégorie. Des médailles et trophées sont remis en fonction du budget :

Entre 4 et 6 points : médaillon de participation

Entre 7 et 11 points : trophée 1

Plus de 11 points : trophée 2

3^{ème} de sa catégorie : coupe 3

2^{ème} de sa catégorie : coupe 2

1^{er} de sa catégorie : coupe 1

Une coupe est également remise au cercle vainqueur du classement général des intercircles.

10. Récompenses de chaque manche

Les récompenses de chaque manche sont prévues par le groupe organisateur du tournoi des jeunes. Il prévoit une médaille pour les trois premiers de chaque épreuve individuelle et un petit trophée ou coupe pour les 3 premiers des épreuves multiples. Il est demandé à chaque cercle de participer de façon collective ou individuelle à cette distribution de médailles ou trophées.

11. Jury

Il est demandé à chaque cercle d'avoir deux personnes disponibles pour chaque manche, celles-ci sont retenues en cas de besoin pour différentes tâches telles que le renvoi des engins, le ratissage des sautoirs en longueur, etc.

12. Préinscriptions

Pour des facilités d'encodages, les préinscriptions sont **vivement recommandées** pour chaque manche, elles sont envoyées au secrétaire du cercle organisateur au plus tard le jeudi soir précédent la compétition.

Chaque cercle reçoit un tableau type qui est complété par les informations sur les athlètes. Ce tableau reprend les différentes épreuves disponibles pour chaque catégorie, il est demandé de mentionner, s'il y en a, les meilleurs résultats obtenus par chaque athlète dans les cases prévues à cet effet. De cette façon, les cercles organisateurs font en sorte de regrouper les athlètes de même niveau et, concernant les courses, à défaut de temps de référence, répartir les athlètes en fonction de l'âge et des cercles.

Les inscriptions sur place sont réduites au strict minimum et sont clôturées 45 minutes avant le début de chacun des épreuves.

13. Badges de délégués de cercles.

Pour ne pénaliser aucun cercle, ceux-ci demandent un certain nombre de badges pour les entraîneurs en précisant, en même temps que leur liste de préinscrits, les noms des entraîneurs à qui ils prévoient de distribuer ces badges. Il est demandé à chaque cercle de faire preuve de bon sens, en fonction du nombre d'athlètes réellement présents. Dans tous les cas, un maximum de 5 badges est prévu pour chaque cercle participant.

Toute personne ne disposant pas du badge officiel pour le tournoi des jeunes n'a pas accès au terrain.

Afin d'informer les spectateurs, des tableaux marquoirs sont prévus pour chaque épreuve et une personne a pour rôle d'y transcrire le résultat énoncé par l'officiel.

14. Chaque cercle participant au tournoi verse la somme de **120€** pour la participation aux frais (coupes, médailles, frais administratifs,...). Les cercles qui le souhaitent peuvent confier la gestion des médailles et coupes de leur manche au comité du tournoi des jeunes afin d'uniformiser celles-ci et de tenter d'obtenir un prix par quantité. Le montant de la participation est précisé au cas par cas en fonction des épreuves organisées. Un compte est ouvert sous le numéro 001-6655834-61 de Tournoi des Jeunes – OSGA Rue du Moulin, 68 7330 Saint-Ghislain. Le paiement est attendu au plus tard pour le 28 juin 2014 **sans quoi les récompenses des clubs n'ayant pas effectué le paiement ne peuvent être commandées.**